

## FICHE ACTION N° 1.1.5.

### Projet culturel communal

Axe	1. Dynamiser le territoire en s'appuyant sur son identité et la transmission
Orientation stratégique	1.1. Valoriser les patrimoines de la commune
Action nom	Formaliser le projet culturel communal
Action n°	1.1.5.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input checked="" type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Commune
Niveau de priorité	Fort <input checked="" type="checkbox"/> / Médian <input type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune de Trois-Bassins
Description de l'action	Structurer l'action culturelle et de valorisation des patrimoines dans le cadre d'un projet culturel formalisé avec habitants et acteurs locaux.
Partenaires	TCO, DACR, Association Petites Cités de Caractère, toute structure partageant les mêmes préoccupations
Dépenses prévisionnelles (HT)	Mise en place des ateliers « révélation » par PCC : 10 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Reste à financer : 10 000 € (DAC R sollicitée, en attente).
Calendrier	<p>2023 janv. févr. mars avr. 2023</p> <p>1.1.5. Formaliser le projet culturel communal Ateliers "révélation du patrimoine" PCC ou équivalents Rédaction du projet culturel et ajustement de la programmation</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Lien autres actions du programme	<p>Action 1.1.1. Inscrire le territoire dans une démarche de marketing territorial</p> <p>Action 1.1.3. Recueil, valorisation et transmission du savoir des « gramounes » Trois-Bassinois</p> <p>Action 1.1.4. Révéler la culture et le patrimoine dans l'action communale</p> <p>Action 1.1.6. Création d'un sentier « lontan » de valorisation des patrimoines</p> <p>Action 1.1.8. Contribuer à la construction identitaire des « marmailles » et plus</p> <p>Action 1.1.10. Donner à voir la Grande Ravine</p> <p>Action 1.2.1. Axer le Festival « Détak Baro » 2024 sur la découverte des patrimoines de Trois-Bassins</p> <p>Action 1.2.2. Marquer l'identité des Hauts de la commune par une œuvre artistique</p> <p>Action 1.2.3. Ponctuer l'animation du centre-ville par des événements réguliers</p> <p>Action 1.3.1. Doter l'Alambic d'un projet culturel et artistique et d'une autonomie financière</p> <p>Action 1.3.2. Etudier les conditions de mise en place d'une micro-folie</p> <p>Action 2.1.5. Création d'une case rurale en centre-ville</p>

Concertation	Ateliers participatifs (acteurs, habitants).
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes mobilisées sur la formation au sein des services Identification des actions de valorisation possibles et des contraintes éventuelles Valorisations mises en place dans ce cadre
Conséquence sur la fonction de centralité	Formaliser les éléments d'identité culturelle et patrimoniale que la commune souhaite préserver, valoriser et transmettre aux générations futures.
Annexes	Sans objet à ce stade.